

**Congrès 2026 de la BNAPS à Valleyfield**  
**Hôtel MOCO**  
**40 Avenue du Centenaire, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 3L6, Canada**  
**18 au 20 septembre 2026**

**Règlements d'exposition**

**Qui peut participer :** Seuls les membres en règle de la Société philatélique de l'Amérique du Nord britannique (BNAPS) peuvent soumettre des expositions dans les classes compétitives nationales 2, 3 et 4. Les expositions de la Cour d'Honneur (Classe 1) sont sur invitation seulement.

**Ce qui peut être exposé :** Du matériel philatélique expédié à l'intérieur ou à partir de l'Amérique du Nord britannique, soit le Canada, ses provinces et ses territoires avant la Confédération. Toutes les pièces exposées doivent appartenir en toute propriété à l'exposant. NB : Une exposition portant sur du matériel envoyé vers l'Amérique du Nord britannique (ANB) depuis d'autres pays PEUT être admissible. L'exposant doit d'abord consulter le Comité des expositions, qui pourra à son tour consulter le Comité des juges de la BNAPS, au besoin. Pour qu'une telle exposition soit acceptée comme une exposition « ANB » au Congrès de la BNAPS, elle doit comporter une proportion significative d'éléments liés à l'ANB. Parmi ces éléments figurent les marques tarifaires de l'ANB (p. ex. une conversion à partir de tarifs étrangers, si applicable), les cachets de transit ou de réexpédition d'un bureau de poste fixe ou ferroviaire de l'ANB ou d'un bureau du service de poste par paquebot de l'ANB), les inscriptions explicatives de l'ANB (p. ex. cachets manuscrits indiquant le passage du courrier au sein de l'ANB), et les cachets ou inscriptions manuscrites de montants dus en ANB.

**Catégories d'exposition :**

- Classe 1 : Cour d'honneur (sur invitation seulement)
- Classe 2 : Expositions compétitives multi-cadres
- Classe 3 : Expositions compétitives à un cadre
- Classe 4 : Jeunesse (21 ans ou moins au 1<sup>er</sup> janvier 2026)

**Limites de cadres – Expositions compétitives – Maximum 200 cadres**

- **Période d'acceptation initiale (1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2026) :** Les exposants seront limités à un maximum de deux expositions multi-cadres en Classe 2 pour un total maximal de dix (10) cadres, ainsi qu'un maximum d'une (1) exposition d'un cadre en Classe 3, OU deux (2) expositions d'un cadre en Classe 3. Les expositions en Classe 2 doivent comprendre au moins deux cadres. Aucun dépassement du total de 8 cadres en Classe 2 ne sera autorisé. Pendant cette période d'acceptation initiale, un maximum de 3 expositions de 10 cadres un maximum ainsi que de neuf expositions de 8 cadres seront acceptées et un minimum de douze cadres seront réservés pour des expositions à un cadre. Le reste des cadres sera attribué aux expositions de 1 à 7 cadres. Les demandes seront traitées dans l'ordre de réception, et les cadres seront attribués selon les limites mentionnées ci-dessus.
- **Période d'acceptation subséquente (1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2026) :** Si des cadres restent disponibles après le 31 mai 2026, des demandes additionnelles seront acceptées selon l'ordre de leur réception. La priorité sera accordée aux exposants qui n'ont pas encore eu d'exposition acceptée pour ce congrès. En Classe 2, des expositions de 8 cadres additionnelles pourront être

acceptées, mais seulement s'il n'y a aucune autre demande en attente pour des expositions nécessitant moins de cadres. Aucune exposition individuelle ne pourra dépasser huit (8) cadres, quelles que soient les circonstances. Les expositions en Classe 3 doivent comprendre un seul cadre.

- Toutes les expositions doivent être composées de cadres complets de 16 pages (8,5" x 11") ou l'équivalent si du matériel surdimensionné est inclus. Les pages doivent être insérées dans des protecteurs transparents, idéalement fermés sur trois côtés, et numérotées au verso dans l'ordre séquentiel pour faciliter le montage. Le Comité des expositions se réserve le droit de placer les cadres suivant son propre plan. Aucune exposition ayant déjà remporté le Grand Prix d'un congrès de la BNAPS ne peut concourir en Classe 2. *Remarque* : Des expositions d'un cadre portant sur des sujets étroitement liés, soumises par un même exposant, peuvent être traitées comme une exposition multi-cadres à la discrétion du jury.

## **Jury**

Trois ou quatre juges expérimentés, tous membres de la BNAPS, seront nommés par la BNAPS. Des apprentis juges sans droit de vote peuvent également être nommés. Les décisions du jury quant aux récompenses seront finales en tous points. Aucun juge officiel ne peut soumettre une exposition compétitive. Les classes 2, 3 et 4 seront jugées au niveau national (BNAPS) aux fins d'attribution des prix. Toute exposition peut être reclassée à la discrétion des juges.

## **Assurance et responsabilité**

L'exposant est seul responsable de l'assurance couvrant l'exposition décrite dans le formulaire d'inscription, y compris durant le transport, l'entreposage et la tenue de l'exposition. Le comité organisateur fournira un service de sécurité durant les périodes d'installation, d'exposition et de démontage. En soumettant une inscription, l'exposant accepte de ne tenir ni le Congrès 2026 de la BNAPS à Valleyfield, ni la BNAPS, ni l'Hôtel MOCO, ni aucun bénévole, membre, comité, administrateur ou employé des organisations nommées ci-dessus responsables de tout dommage ou perte, quelle qu'en soit la cause.

## **Formulaire d'inscription d'une exposition**

Les expositions seront acceptées selon les limites de cadres susmentionnées. Les inscriptions doivent être soumises via le formulaire électronique sur le site Web. Prière de contacter le président du comité des expositions pour toute assistance. Il est également préférable que le titre/plan (.jpg) et le synopsis (.pdf) soient transmis via le formulaire d'inscription d'une exposition sur le site Web. L'envoi par courriel du titre/plan (.jpg) et du synopsis (.pdf), avec paiement ultérieur des frais d'inscription, est accepté. En cas d'envoi papier, cinq copies de chaque document sont requises.

**Frais d'inscription** : Aucune exposition ne sera acceptée avant réception du paiement complet des frais d'inscription.

Classe 2 : Multi-cadres adulte (2 à 10 cadres) – 25 \$ CAD par cadre

Classe 3 : Un cadre adulte – 35 \$ CAD par cadre

Classe 1 (CdH) et Classe 4 (Jeunesse) – Gratuit

**Soumission du dossier :**

Par le site Web ou par courriel à : [bnapexExhibits@bnaps.org](mailto:bnapexExhibits@bnaps.org)

Copies physiques à envoyer par courrier ou service de messagerie à :

**Comité des expositions du Congrès 2026 de la BNAPS à Valleyfield**

a/s de Sébastien Crête

126, rue Jacques-Cartier Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6S5

Canada

**Paiement :**

Par virement Interac à la Société d'histoire postale du Québec, ou par chèque ou mandat-poste en dollars canadiens à l'ordre de :

**Société d'histoire postale du Québec**

a/s de Yan Turmine

1370, chemin Sainte-Foy, app. 1406

Québec (Québec) G1S 2N2

Courriel : [y.turmine@gmail.com](mailto:y.turmine@gmail.com)

Les devises suivantes sont également acceptées : \$US, £, €.

Veuillez contacter Yan Turmine pour le taux de change.

**PayPal** à [yant@shpq.org](mailto:yant@shpq.org); chèque (\$CAD, \$US, £, €, mais contactez Yan Turmine)

Pour toute question de paiement, contactez le comité des expositions.

Tous les participants recevront un accusé de réception, mais celui-ci ne garantit pas l'acceptation officielle de l'exposition, sauf mention contraire.

Plusieurs expositions peuvent être soumises via le formulaire électronique. Des formulaires supplémentaires peuvent être photocopiés, demandés au comité ou trouvés sur le site du Congrès 2026 de la BNAPS.

**Livraison des expositions**

Les expositions qui ne sont pas livrées en personne ou par un représentant doivent être reçues par la Comité des expositions au plus tard le 15 septembre 2026 et au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre 2026, à l'adresse suivante :

**Comité des expositions du Congrès 2026 de la BNAPS à Valleyfield**

a/s de Sébastien Crête

126, rue Jacques-Cartier Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

Canada J3B 6S5

Les expositions livrées en personne ou par représentant doivent être remises à l'Hôtel MOCO, **40 Avenue du Centenaire, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 3L6**, le jeudi 17 septembre 2026, entre 14 h et 21 h.

L'exposition ouvrira le vendredi 18 septembre à 10 h.

La période de jugement pourra débuter le jeudi soir et se poursuivra le vendredi.

## **Retour des expositions**

Le Congrès se termine à 15 h le dimanche 20 septembre 2026. Le banquet de remise des prix se tiendra le samedi soir à 19 h.

Pour des raisons de sécurité, aucune exposition ne pourra être démontée avant la fin officielle de l'événement, à savoir une fois que tous les visiteurs auront quitté.

Les exposants ou leurs représentants devront présenter une preuve d'identité pour récupérer leur exposition.

Les expositions qui ne sont pas récupérées en personne seront retournées aux frais de l'exposant dès que possible après la conclusion du Congrès, selon les instructions du propriétaire.

Les instructions précises de retour ainsi que le paiement de celui-ci doivent être fournis avec l'inscription.

Veuillez prévoir un délai de traitement suffisant avant toute demande de suivi.

## **Autorité**

Toute question non couverte par le présent règlement, à l'exception des décisions du jury, sera tranchée à la seule discrétion du comité des expositions.

## **Questions :**

Veuillez adresser vos questions à **Dave Bartlet** par courriel à :

 [bnapexExhibits@bnaps.org](mailto:bnapexExhibits@bnaps.org)

ou par la poste à l'adresse mentionnée précédemment.